

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 NOVEMBRE 2008

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Sainte-Croix, M.R.C. de Lotbinière, tenue lundi le dix-septième jour du mois de novembre en l'an deux mille huit, au lieu habituel des séances dudit conseil, à 20 : 00 heures.

Présents : **LE MAIRE :**
Monsieur Jacques Gauthier

LES CONSEILLERS :
Jean Lafleur
Berchmans Dancause
Michel Routhier
Gratien Tardif

Absents : Jean-Pierre Ducruc
Michel Cameron (à l'ouverture de ladite séance)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Il est constaté que les avis aux fins de la présente assemblée ont été donnés à tous et à chacun des membres du conseil, dans la manière et dans le délai prévus par la loi.

Directeur général & secrétaire-trésorier : Monsieur Bertrand Fréchette

Présence de 1 citoyen.

ORDRE DU JOUR

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Urbanisme
Demande de dérogation mineure
- Dossier de C.J. Picard inc., lot 3 592 222

Levée de l'assemblée

330-2008 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL est proposé par Michel Routhier, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Arrivée de monsieur Michel Cameron à 20 : 07 heures.

URBANISME

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

331-2008 **DOSSIER DE C.J. PICARD INC., LOT 3 592 222**

Le conseil municipal prend connaissance de la demande de dérogation mineure de C.J. Picard inc. et localisée au : 200 rue Marcel-Faucher, Sainte-Croix, lot 3 592 222, qui vise à permettre l'aménagement d'espaces de stationnement en façade du bâtiment principal projeté.

Il prend également connaissance de la recommandation du comité consultatif d'urbanisme à l'effet d'accepter cette demande.

Le conseil donne audience à tout intéressé désirant se faire entendre.

Après délibérations, il est proposé par Michel Cameron, appuyé par Gratien Tardif, et résolu unanimement d'accepter la demande de dérogation mineure de C.J. Picard inc., lot 3 592 222, selon la recommandation du comité consultatif d'urbanisme.

332-2008 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL est proposé par Berchmans Dancause, appuyé par Jean Lafleur, et résolu unanimement de lever la présente séance à 20 : 11 heures.

Jacques Gauthier
Maire

Bertrand Fréchette
Directeur général & secrétaire-trésorier

